

Alertes et réserves émises par la Miviludes à propos du yoga, incluant les usages généraux ainsi que les risques identifiés en milieu scolaire ou auprès des mineurs

2009 – Rapport Miviludes

- Page 138

« Des cas de traitement d'enfants souffrant du syndrome d'hyperactivité ou du déficit d'attention, par des groupes tels que «Sahaja Yoga » ou «Yoga dans la vie quotidienne» (Yoga im taeglichen Leben) ont retenu l'attention des autorités autrichiennes. Des parents ont dénoncé l'action de ces groupes au sein même des jardins d'enfants. »

→ Alerte explicite sur l'usage du yoga dans des structures accueillant des enfants, avec **risques de dérive sectaire et d'endoctrinement familial**.

2017 – Rapport Miviludes

- Page 25

« Sous couvert d'initiation à des techniques qui bénéficient d'une grande promotion comme la méditation ou le yoga, des personnes non formées pour intervenir auprès des enfants bricolent leur propre méthode ou masquent leurs véritables objectifs. Parmi ces objectifs, on retrouve le recrutement de nouveaux adeptes, les parents étant approchés par le biais des enfants. Les parents ignorent souvent la dimension philosophique ou spirituelle qui traditionnellement inspirent ces techniques. »

→ Risque de **manque de qualification**, de **prosélytisme dissimulé**, et de recrutement indirect par les enfants dans les écoles ou activités péri-éducatives.

2020 – Rapport Miviludes

- Page 76

« Entre 2018 et 2020, 64 saisines sur le yoga. Sont évoquées dans plusieurs signalements des décompensations psychotiques lors des stages, l'exploitation des bénévoles, l'encouragement à faire des dons. »

→ Compilation de signalements nombreux concernant des stages de yoga, incluant **décompensations psychiques et exploitation de bénévoles**.

- Page 77

« Elle a décidé depuis quelques mois de poursuivre une formation professionnelle de [...] yoga. Depuis quelques semaines, son langage a changé. Elle est devenue excessivement spirituelle, pense voir des « signes ». [...] Elle semble anesthésiée, robotisée parfois. Et elle a comme des pertes de mémoire, elle cherche ses mots au fur et à mesure. Et elle semble ailleurs, déconnectée, de tout, sauf de sa démarche pour devenir prof de [...] yoga. »

→ Témoignage direct d'une personne décrivant un **changement comportemental inquiétant** lié à la formation de professeur de yoga, avec soupçons d'emprise.

2021 – Rapport Miviludes

- **Page 144**

« Il convient de rester vigilant sur les mouvances proposant des modes d'éducation alternative (écoles ou stages) pour des enfants et des jeunes en difficulté scolaire ou dans le cas d'élèves en situation de handicap. Plus largement, une attention particulière doit être portée aux pratiques de soin non conventionnelles pour lesquelles les personnels de l'éducation nationale peuvent être sollicités. Il en va ainsi de la « méditation pleine conscience » ainsi que du yoga. Les propositions en la matière, qu'elles proviennent d'enseignants ou d'intervenants extérieurs, doivent être analysées avec vigilance en ce qu'elles peuvent constituer une portée d'entrée vers des dérives sectaires. »

→ Mise en garde explicite à destination de l'Éducation nationale : le yoga peut être un **vecteur d'emprise**, notamment en contexte scolaire.

2024 – Rapport Miviludes

- **Page 106**

« Au regard de l'importance de la demande et de la difficulté qu'ont les établissements à trouver des intervenants en milieu scolaire, des praticiens insuffisamment formés peuvent mettre en œuvre diverses pratiques telles que [...] le yoga [...] au sein d'un établissement scolaire [...] qui lui apporte indirectement une caution. »

→ **Alerte claire sur le yoga en milieu scolaire** : manque de contrôle sur les intervenants, **légitimation involontaire par le cadre éducatif**.

- **Page 124**

« [...] une attention particulière doit être portée aux pratiques de soin non conventionnelles pour lesquelles les personnels de l'éducation nationale peuvent être sollicités. Il en va de même s'agissant de projets intégrant la « méditation pleine conscience » ou la pratique du yoga. Les propositions en la matière qu'elles proviennent d'enseignants ou d'intervenants extérieurs doivent être analysées avec vigilance en ce qu'elles peuvent constituer une portée d'entrée vers des dérives sectaires. La DGESCO a développé un discours explicite sur le sujet en rappelant le cadre des principes de l'Ecole publique lors de formations qu'elle déploie en direction des délégations académiques CPS, mais aussi dans le cadre des projets relevant de l'innovation pédagogique (CNR, par exemple). »

→ Intégration du yoga dans les **activités à surveiller dans les projets pédagogiques innovants (type CNR)** ou en lien avec les CPS.
